

Assemblée Générale ordinaire 2022 du 13 avr. 2022

mercredi 13 avril 2022 • 20:00 – 21:00 | Crèche Casse-Noisettes | **Assemblée générale**

Participants

Présents Caroline Gachet, Christelle Balsiger, Géraldine Sudan, Laurence Defferrard, Laurie Giroud-Pochon, Laurie Giroud-Pochon, Maxime Kursner, Réjane Bourqui, Sabrina Froidevaux, Déborah Gilliard, Laetitia Reynaud, Murielle Jaquier-Eltschinger

1 Salutations - informations

Préambule

Au vu de basse participation des parents au vote, la Direction et le Comité ont décidé de mettre en œuvre l'Assemblée générale annuelle 2022 par voie de circulation (art. 27 Ordonnance 3 COVID-19, état au 15 mars 2021).

A cet effet, un courrier informatif précisant l'ordre du jour de l'assemblée générale ainsi qu'un bulletin de vote ont été envoyés par courriel du 29 mars 2022 par la Direction aux parents membres de l'association.

Tous les documents nécessaires aux prises de décisions ont été mis à disposition des membres sur le site internet de la crèche.

Le délai de réponse a été fixé au 13 avril 2022.

A la date fixée, 14 bulletins de vote ont été retournés à la Direction et ont été pris en compte. A titre informatif, 211 bulletins ont été envoyés.

L'ordre du jour n'a pas fait l'objet de remarque ensuite de son envoi.

2 PV du 17.05.2021

Le procès-verbal de l'AG ordinaire du 17 mai 2021 a été mis à disposition sur le site internet de la Crèche et n'apporte pas de remarques, commentaires ou corrections.

Conformément aux bulletins rentrés, le procès-verbal de l'AG ordinaire du 17 mai 2021 est accepté avec remerciements à son auteur 

3 Rapport annuel 2021

Le rapport annuel 2021 a été mis à disposition des membres de l'association sur le site internet de la crèche.

 Rapport annuel 2021_final.pdf

Plusieurs retours positifs ont été formulés à propos de l'établissement du rapport. Nous remercions son auteure pour sa rédaction.

4 Comptes 2021

Afin de simplifier la lecture des comptes 2021, Mme Sabrina Froidevaux a détaillé les principaux changements ou éléments marquants de l'exercice comptable. Ces informations sont contenues dans le rapport annuel 2021, qui fait partie intégrante du présent procès-verbal.

Les comptes ont été mis à disposition des membres sur le site internet de la crèche ainsi que le rapport de l'organe de révision pour l'exercice 2021. Sur cette base, les membres de l'association ont été invités à procéder à l'approbation des comptes et à donner décharge au Comité.

Conformément aux bulletins rentrés, les comptes ont été approuvés à l'unanimité et la décharge a été donnée au Comité. 

5 Budget 2022

Pour rappel, le budget 2022 a été présenté à la Commission Petite-Enfance de l'ABMG en septembre 2021. Aussi, celui-ci est déjà réalisé dans le courant du mois d'août 2021. Il a été approuvé par le Comité en séance du 8 septembre 2021.

Comme pour les comptes, Mme Sabrina Froidevaux a relevé les points importants du budget de l'année. Elle souligne que pour des raisons évidentes de prudence, notamment liée à l'arrivée d'un éventuel concurrent, le budget est toujours calculé avec un taux de fréquentation de 95%. Ces informations sont contenues dans le rapport annuel 2021, qui fait partie intégrante du présent procès-verbal.

6 Élection de la Co-Présidence du Comité

Au terme de cet exercice 2021, Sarah Devaud, Présidente du Comité a présenté sa démission.

Deux membres du Comité se sont proposées pour la remplacer, soit :

- Mme Géraldine Sudan
- M. Laurie Giroud-Pochon

Elles reprennent la présidence de l'Association en tant que Co-Présidentes ad interim. Le Comité de la Crèche souhaite pouvoir trouver à brève échéance, une personne afin de reprendre ce mandat et de le pérenniser.

Se représentent comme membre du Comité :

- Mme Réjane Bourqui
- Mme Caroline Gachet
- M. Maxime Kursner
- Mme Déborah Gillard

et se mettent à disposition pour un nouveau mandat.

Comme de coutume, le Comité est également composé de deux représentants des Communes glânoises :

- Mme Murielle Jaquier-Eltschinger
- Mme Laetitia Reynaud

Conformément aux bulletins rentrés, la co-présidence et les membres du Comité sont élus à l'unanimité.



7 Nomination de l'organe de révision

Le mandat de l'organe de révision est également renouvelé chaque année.

Il est proposé de prolonger celui confié à la fiduciaire Marc Gobet SA, installée à Romont.

L'organe de révision, soit la fiduciaire Marc Gobet SA, est élue à l'unanimité des bulletins rentrés.



8 Divers

Le Comité remercie la Direction de la Crèche et le personnel pour leur engagement tout au long de cette année encore une fois, marquée par le Covid. L'engagement de chacun a permis d'accueillir les enfants dans un cadre serein et professionnel. Grâce à la motivation de son personnel, piloté par la Direction, deux nouveaux groupes ont également pu voir le jour.

L'exercice a également été marqué par le 30ème anniversaire de la crèche. Le groupe de projet a su trouver des idées compatibles à la situation sanitaire et hautement créatives. Le livre qui en est ressorti est un magnifique souvenir de cette année.

Merci à tous pour vos idées et votre motivation!

Le Comité remercie également les membres de l'Association pour leur participation à cette Assemblée générale ordinaire.

Géraldine Sudan

Co-Présidente

Laurie Giroud-Pochon

Co-Présidente